

Fiche Mission Commissions:

Une commission correspond regroupe des membres de la SFP autours de thématiques "Science & Société". Le ou la présidente est élu(e) par approbation du bureau et du CA.

I Les missions d'une commission :

- Fournir une analyse pertinente et collective dans le domaine en question
- S'ouvrir vers les autres sociétés savantes
- Être un lieu d'innovation
- Être un vecteur de science vers la société (liens avec le grand public, les médias, les politiques)
- Participer au conseil scientifique du congrès général
- Stimuler des articles pour Reflets de la Physique
- Créer un réseau d'experts

II Ses liens avec

• Le Bureau

- Le/la président.e entretient des liens forts avec les différentes commissions, qui le/la tiennent informé.e de leurs travaux. Il ou elle peut au cas par cas déléguer des membres du bureau pour participer à leurs réunions ou y assister en personne, ou bien convier un.e président.e de division à assister à une réunion de bureau.
- Le Bureau peut solliciter une commission lorsqu'il étudie des demandes de subventions extérieures.

Le CA

- Le conseil ratifie les nouveaux/nouvelles présiden(e)s de commissions
- Avant chaque réunion, le CA reçoit les comptes-rendus de toutes les commissions

Les sections, divisions et commissions :

- La commission peut intéragir avec les autres composantes en utilisant les listes de diffusion. Un outil collaboratif sera prochainement mis en place pour renforcer les échanges.
- Les commissions peuvent avoir un lien transverse avec les division lorsque leur discipline touche un sujet science et société
- Les commissions interagissent avec les sections locales pour "disséminer" leurs actions ou recommandations

III Le rôle de son/sa responsable :

- Anime, restitue et représente la commission
- Participer au jury des prix Jeunes Chercheurs/euses (pour la commission Jeunes)
- Participer au jury du Prix Jean Perrin (pour la commission Culture scientifique)
- Veille à ce que l'ensembles des actions et événements organisés par la commission soient communiqués au siège et mentionnés sur le site web.

IV Ses redevabilités :

- Transmettre ses comptes-rendus de réunion au siège pour transmission au CA
- Correspondre régulièrement avec ses membres
- Elaborer des prises de positions publiques officielles de la SFP
- Fournir chaque année un rapport d'activité